



联合国
粮食及
农业组织

FOOD AND
AGRICULTURE
ORGANIZATION
OF THE
UNITED NATIONS

ORGANISATION
DES NATIONS
UNIES POUR
L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANIZACION
DE LAS NACIONES
UNIDAS PARA
LA AGRICULTURA
Y LA ALIMENTACION

منظمة
الأمم
المتحدة
للزراعة
والغذاء

Viale delle Terme di Caracalla,
00100 Rome, Italy

Cables:
FOODAGRI ROME

Telex: 625852 FAO I
610181 FAO I

Facsimile: +39 0657053152

Telephone: +39 0657051

Our Ref.: G/X/AGP-729(a)

Invitation à la deuxième session de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP)

Rome (Italie), 26 – 30 mars 2007

Réponse souhaitée avant le 26 février 2007

Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a l'honneur de se référer à la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et a l'honneur d'adresser une invitation à assister, en qualité d'observateur, à la deuxième session de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP), qui se tiendra au siège de la FAO, à Rome, du 26 au 30 mars 2007. La séance d'ouverture est fixée au lundi 26 mars 2007 à 10 heures.

La session est convoquée en vertu de l'Article XI de la Convention internationale pour la protection des végétaux (1997) et est ouverte à toutes les Parties non contractantes à la Convention, en qualité d'observateur.

Les travaux se dérouleront en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol et en français.

... L'ordre du jour provisoire de la session est joint à la présente invitation. Les documents de travail seront envoyés sous plis séparés et seront affichés sur le Portail phytosanitaire international à l'adresse www.ippc.int. Au cas où des exemplaires imprimés des documents seraient nécessaires, prière de s'adresser au Secrétariat du CIPV à l'adresse : IPPC@fao.org

Le Directeur général souhaiterait connaître avant le 26 février 2007 le nom des observateurs désignés pour assister à cette session. Les nom, titre officiel et adresse des observateurs désignés, y compris leur numéro de téléphone et de télécopie et leur adresse électronique, devraient être communiqués au Secrétariat, à l'adresse suivante:

Secrétariat de la CIPV
Service de la protection des plantes (AGPP)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome (Italie)
Téléphone: (+39 06) 5705 4812
Télécopie: (+39 06) 5705 4819
Courriel: IPPC@fao.org

./.

L'attention des participants est appelée sur le fait que l'entrée en Italie est strictement réglementée et sera notamment refusée aux personnes dépourvues du visa requis. Les participants ayant besoin d'un visa d'entrée doivent se le procurer auprès du Consulat ou de la Mission diplomatique de l'Italie dans leur pays, avant leur départ pour Rome. Il est rappelé que, depuis l'adhésion de l'Italie à l'Accord de Schengen, la délivrance d'un visa d'entrée en Italie peut prendre jusqu'à trois semaines. Les participants provenant d'un pays où il n'existe ni Consulat, ni Mission diplomatique de l'Italie pourront obtenir un visa à leur entrée à Rome, à condition d'avoir informé, par télécopie, la Sous-Division du protocole de la FAO à Rome de leur arrivée. Les participants doivent fournir leurs nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité et numéro de passeport, leur numéro de vol, leur date d'arrivée et leur itinéraire, au moins trois semaines à l'avance, pour permettre à la Sous-Division du protocole de solliciter la délivrance d'un visa d'entrée à l'aéroport de Rome ou à un autre poste frontière italien. Les participants qui ne se conformeront pas à ces dispositions se verront refuser l'entrée en Italie par les autorités italiennes.

La FAO est un espace non-fumeurs. Il est donc interdit de fumer dans ses locaux.